PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 MAI 2023 A 20H00

Nombres de Conseillers: 15

En exercice: 15 Présents: 10 Pouvoir: 0 Votants: 10

PRÉSENTS: Mme Pascale BAVOUZET, M. Valéry JANVIER, M. François RULLAUD, Mme Nadine SALLÉ, Mme Christelle DAIGURANDE, M. Sylvain SCHULER, M. Francis COLIN, M. Maxime AMBLARD, Mme Catherine GIRAUD et Mme Nathalie JAMET.

ABSENTS EXCUSÉS: M. Cyril JOUBERT, Mme Anne-Marie BOIRON, M. Jean-Marie LAMY, Mme Priscille VANHAY et Mme Marina PICARD-CAUSSE.

SECRÉTAIRE: M. François RULLAUD.

Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2023 est approuvé.

Mme Charlotte KOZDRA, Facilitatrice de projets touristiques durables en charge des études de marché et de faisabilité économique du Château de La Tremblère est intervenue pendant 1h afin de rendre les conclusions de son étude. Le projet de réhabilitation du site de La Tremblère en hôtel est viable.

DÉLIBÉRATIONS:

2023-17 Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du FAR (Fonds d'action rural) 2024 :

La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du FAR 2024 pour l'achat d'un tracker solaire. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.

2023-18 Demande de Fonds de Concours à Châteauroux Métropole 2023 pour l'achat de deux fours :

La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière 2023 dans le cadre de la subvention « Fonds de concours » de Châteauroux Métropole relative à l'achat de deux fours industriels pour un montant total de 17 482.00 € HT. L'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour cet achat et accepte la demande de subvention.

2023-19 Demande de Fonds de Concours à Châteauroux Métropole 2023 pour l'achat de trois ordinateurs :

Madame La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière 2023 dans le cadre de la subvention « Fonds de concours » de Châteauroux Métropole relative à l'achat de trois ordinateurs pour un montant total de 3 884.13 € HT. L'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour cet achat et accepte la demande de subvention.

2023-20 Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Patrimoine 2023 :

La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Patrimoine 2023 pour des travaux de rénovation sur l'Église d'Arthon. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.

2023-21 Demande de subvention à la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du CAP Hébergement : Aide au Conseil 2023 :

La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière à la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du CAP Hébergement : Aide au Conseil 2023, concernant l'étude de marché et de faisabilité économique, pour le projet de réhabilitation du Château de La Tremblère. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention.

<u>2023-22 Demande de subvention CAP Hébergement : Aide Bonifiée 2023 pour la réhabilitation du</u> Château de La Tremblère :

La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière à la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du CAP Hébergement : Aide Bonifiée 2023, concernant la réhabilitation du Château de La Tremblère. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention.

<u>2023-23 Demande de subvention FEDER (2127-40) 2023 pour la réhabilitation du Château de La Tremblère :</u>

La Maire présente au Conseil Municipal la demande d'aide financière à la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du FEDER (2127-40) 2023, concernant la réhabilitation du Château de La Tremblère. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention.

Questions diverses:

· Commémoration du 08 mai 2023 :

Le traditionnel défilé du 08 mai a connu quelques nouveautés cette année. En effet, les membres de la Junior Association « AAA » ont contribué à cette manifestation en effectuant la vente des bleuets, le dépôt de la gerbe au Monument, en lisant un discours et en tant que porte-drapeau.

• Point sur La Tremblère :

Différents devis ont été réalisés par des architectes d'intérieurs concernant la décoration et l'agencement de l'hôtel. Il est prévu de rajouter un lot climatisation au projet. L'étude de marché et de faisabilité économique réalisée par l'entreprise So Stratégie s'est terminée début mai en émettant un avis favorable. Les travaux devraient débuter d'ici le mois de juin 2023.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au mardi 27 juin.

La séance est levée à 22h45.

Secrétaire de séance,

F. RULLAUD

La Maire,

P. BAVOUZET